

REUNION DU CONSEIL PASTORAL du Groupement de PONT D'AIN
Le jeudi 21/09/2016

Etaient présents :

P. Aimé-Fulbert OWAH, P. Dieudonné MAYAMBIKA, Odette CONTION, Pascal FAVRE, Jean-Marc FELIX, Yvan GAUTHIER, Valery MORTIER, Daniel REVAUD, Philippe TREFF, Stéphanie VILLELLA.

Absents excusés : Danièle DUBREUIL, Sylvie DULIEUX, Viviane GRAS, Marion GRAVIER, Sœur Myriam, Michèle RIGNIER, Danielle ROUSSEAU,.

Lecture du compte rendu du 02/06/2016

La somme correspondant au bilan de l'action de Carême est à corriger, il faut ajouter la participation de Pont d'Ain (722,50 €), soit au total 1490,30 €.

Planning des messes de l'automne

Pas de remarques.

Rentrée des activités paroissiales et projets en cours

Catéchèse des enfants : effectifs en hausse. Par exemple, l'équipe CE1-CE2 de St Jean le Vieux compte 15 enfants (avec deux catéchistes) ; L'équipe CM1-CM2 de Pont d'Ain pourrait compter jusqu'à 20 enfants, ce qui nécessitera de dédoubler le groupe.

Dates de la 1^{ère} communion : 25 mai (Ascension) et dimanche 28 mai, en essayant d'équilibrer le nombre des enfants entre ces deux dates.

Pour l'éveil à la foi (3-7 ans), 5 rencontres dans l'année sont prévues, la première le samedi 15 octobre ; l'équipe d'animation (6 mamans) reste fidèle à cette mission.

La rentrée de l'aumônerie aura lieu samedi 24 septembre. Les animateurs espèrent une vingtaine de jeunes. L'objectif est de célébrer la même année la Confirmation et la profession de foi, (la célébration de la Confirmation étant probablement jumelée avec celle de jeunes de Bourg).

La messe de rentrée aura lieu le dimanche 25 septembre à 10h à Pont d'Ain, avec participation des enfants et des jeunes, et symboliquement, bénédiction des cartables.

Six catéchumènes demandent le baptême (dont un pour la veillée pascale 2017, deux jeunes africains pour le temps de Pâques 2017, et trois personnes – si le cheminement se poursuit – pour Pâques 2018). En outre, un adulte se prépare à la Confirmation. Il faut faire connaître cette possibilité de recevoir les sacrements de l'initiation à tout âge, avec un accompagnement en équipe pour la préparation.

Le dimanche 4 décembre, projet (accepté par le CPP) de journée familiale, avec des activités qui concerneront tous les âges, et qui pourrait se dérouler à Druillat si la salle des fêtes est disponible. Ce lieu présente en effet plusieurs avantages sur le plan pratique et reste central. La messe serait célébrée en conclusion de la journée.

Suites données aux propositions faites lors de la rencontre de Cuet le 2 juillet

- Suites de la formation FLORE :

Daniel Revaud présente son projet, qui ne soulève pas d'objection de la part du Conseil : un programme en 2 parties, séparées par le repas partagé qui contribue bien à la fraternité entre les personnes : une partie biblique, avec expérimentation de plusieurs méthodes d'approche de la Parole de Dieu ; une partie audiovisuelle où la formation passera par des films, des lectures d'image... Daniel souhaite aussi élargir ce groupe en invitant plus largement, par exemple les membres du groupe biblique (qui ne pourra perdurer en 2016-2017). Première rencontre proposée le mercredi 28 septembre

- Nouvelle organisation des messes.

Ce point est motivé par la perspective, peut-être pas si lointaine, de la présence d'un seul prêtre pour l'ensemble du groupement. Pour que les décisions ne soient pas vues comme « tombant d'en haut », il est bon de faire sur ce sujet une consultation plus large que le présent Conseil, par exemple lors d'une **assemblée paroissiale : le dimanche 13 novembre**, après la messe de 10h à Jujurieux et avant le repas paroissial en ce même lieu.

Un questionnaire sera préparé par le Bureau du groupement (les prêtres et les diacres) le mardi 28 septembre et soumis ensuite aux membres du Conseil. Proposé aux paroissiens en assemblée le 13 novembre, il sera dépouillé sur place ; l'animation de cette réunion devra être soignée... on recherche une bonne volonté pour la diriger.

- Messes des familles.

Il faut qu'elles méritent vraiment ce nom et permettent une participation effective des enfants et des parents, avec des prières adaptées, des explications de certaines parties de la messe ! Programmons pour commencer trois messes de familles dans l'année, avec en parallèle une messe ailleurs dans le groupement, pour que les autres personnes de la communauté qui ne se sentent pas à l'aise avec cette formule ne soient pas pénalisées. Soignons aussi l'accueil et prévoyons un temps de convivialité après la messe.

- Présentation durant les messes des groupes intervenant dans la paroisse

Ce point a été rappelé mais pas discuté dans le détail.

Questions diverses

- Préciser la destination des quêtes impérees (la mentionner sur la feuille paroissiale et l'annoncer au moment de l'offertoire). Annoncer aussi les intentions de messe à ce moment-là.
- Sachons anticiper les demandes de sacrement des malades, pour être sûr de bénéficier de la présence du prêtre. N'attendons pas que les personnes soient à la veille de mourir. Il faudra sans doute préparer les esprits à cette nouvelle manière de faire.
- Une concertation est à prévoir avec l'association qui gère la chapelle de la Catherinette.
- Week end « Pasteurs selon mon cœur » les 14 et 15 janvier 2017 à Ars : le P. Aimé participe à cette formation et doit inviter une équipe de chrétiens de la paroisse pour réfléchir avec lui sur la pastorale. Notamment, les membres du CPP peuvent s'y joindre. La caisse paroissiale peut prendre en charge la participation aux frais.
- M. le Curé lit un décret de Mgr Roland officialisant le groupement paroissial de Pont d'Ain (et non plus Pont d'Ain-Poncin) et nommant les différentes paroisses (actuelles et anciennes) qui en font partie.
- Repas paroissial : des affiches vont être diffusées, indiquant le menu. On reconduit les prix de l'an dernier. Inscription jusqu'au 30 octobre. Réunion préparatoire le lundi 10 octobre.
- L'adoration eucharistique chez les sœurs dominicaines aura lieu à 18h au lieu de 20h à partir d'octobre.

Prochaine réunion du Conseil pastoral :

Le mercredi 30 novembre 2016 à 20 h à la salle Jean-Paul II de Pont d'Ain.